

— **SANTÉ, SOLIDARITÉS** — **ACCUEIL DES PUBLICS**

En complément des cabines de téléconsultation, les Maisons départementales des solidarités (MDS) et les Points autonomie territoriaux (PAT) représentent les relais de la politique sociale du Département de Seine-et-Marne. Leurs missions : accueillir, informer, conseiller, aider et orienter les Seine-et-Marnais, selon leur situation personnelle.